

Accommodements pour qui ?

Bonjour, je m'appelle François Drogue, et j'habite la ville de Sherbrooke. Lorsque j'ai entendu à la radio qu'il était possible d'envoyer un mémoire concernant notre opinion face aux accommodements raisonnables, je me suis dit qu'il se présentait une occasion en or d'afficher ma façon de penser. Ce texte se veut donc respectueux, mais aussi honnête envers moi-même, envers les gens que nous accueillons dans notre pays et envers les accommodements dits « raisonnables ».

Je dois avouer que je ne me souviens plus du premier cas que nous ayons vécu. Mais de mémoire, je me souviens d'un policier de la Gendarmerie Royale du Canada qui voulait porter le turban. Pour moi, ce fut un choc de constater que les dirigeants de ce pays allaient permettre ce genre de demande. Mais cet événement allait me mettre la puce à l'oreille pour une quantité d'autres décisions douteuses. Aujourd'hui, je prends donc l'occasion d'afficher mon opinion. Elle pourra être considérée et utilisée pour un débat, si ça peut faire avancer la discussion.

Plusieurs aspects peuvent influencer l'autorisation de ces accommodements. Entre autre, la sécurité de la personne, l'image, les mœurs, et j'en passe. Je veux aussi développer l'idée du respect de nous-mêmes, citoyens Québécois et Canadiens. Je tenterai de toucher tous ces points dans mon argumentation.

Commençons par la sécurité. Vous m'épargnez les détails, puisque je ne peux les insérer avec précision dans ce document, mais il y a eu une affaire de jeune voulant entrer à l'école avec un kirpan. Nos décideurs, notre gouvernement et ses personnes responsables se sont creusés la tête afin de savoir s'il était possible de laisser un enfant porter un kirpan à la ceinture, en pleine école. Après des semaines de travail acharné, et probablement des rencontres à n'en plus finir, un jugement a été pris. Je ne me souviens même pas de la décision. Mais ce que je trouve honteux, c'est d'avoir pris autant de temps pour réfléchir à ce genre de question. À mon avis, cette question n'aurait jamais dû se poser, tout comme cet enfant n'aurait jamais dû mettre un pied dans une école avec un kirpan. J'aimerais faire un parallèle avec les armes à feu. Alors que nos voisins perdent chaque année des dizaines d'adolescents suite à des fusillades, ici, au Canada, nous travaillons fort afin que ces armes soient difficilement accessibles, et qu'une série d'étapes soient exercées afin d'éliminer toute possibilité d'offrir un permis de port d'arme ou un permis d'utilisation d'arme à feu à une personne qui pourrait s'en servir à des fins autres que prévue. Et du jour au lendemain, on autoriserait un enfant à s'accompagner d'une arme blanche, pour le respect d'une religion. Il y a un moment où notre propre sécurité doit se placer au dessus d'une quelconque conviction religieuse. Nous pouvons être fier du rythme de vie paisible que nous avons au Canada, et du nombre bas (mais malheureusement toujours existant) de gens tués, en comparaison avec, par exemple, nos voisins du sud, les Etats-Unis. J'aimerais éclaircir un point : Je n'associe pas une personne ayant comme croyance religieuse qu'il ou elle doit porter un kirpan avec le nombre de gens tués. Mais je crois que le fait de porter ce couteau donne l'opportunité d'augmenter le nombre de pertes de vies. Si ce n'est pas l'enfant qui utilise le couteau, ce pourrait être un ami de cet enfant. Et si cet enfant se faisait voler le couteau ? Et si l'enfant, se sentant rejeté, et sous l'effet de l'agacerie incessante – mais bien souvent involontaire – de tous les autres camarades de classe, décidait de se venger avec cette arme ? Nous serions alors victime de notre laxisme, de notre « tolérance ». Et dans ces cas-là, la justice peut condamner

une personne, mais elle ne peut JAMAIS ramener à la vie le ou la personne décédée. Par conséquent, le ou la grande perdante est toujours le mort.

Maintenant, l'image. Le port d'un turban ne m'affecte pas, en réalité. Je respecte cette façon de se vêtir, au même titre que je respecte mon ami qui porte une casquette. Ce qui m'est inacceptable, c'est qu'on puisse débattre du sujet lorsque vient le temps de porter un uniforme. Des requêtes ont déjà été faites afin de modifier l'uniforme afin de soulager certaines personnes en particulier. Lorsque je travaillais dans les Forces Armées Canadiennes, nous devions avoir la peau rasée. De cette façon, si nous devions porter un masque à gaz, il y aurait une bonne étanchéité. Par contre, il était possible de porter la barbe pour ceux dont la religion leur obligeait. J'aimerais m'attarder sur le mot « uniforme ». Il est à la fois un nom commun et un adjectif. Le sens du nom commun explique que c'est à la fois un morceau, un vêtement, un outil qui est commun à l'ensemble d'un groupe. La définition de l'adjectif dit qu'il s'agit d'une copie, d'une image identique à tout l'ensemble d'un groupe. Il me semble clair qu'un uniforme existe afin que nous soyons identifiés, identifiables et identiques. Donc, une personne appliquant dans un domaine où il existe un uniforme devrait se soumettre, comme toute autre personne, aux règles régissant le port de l'uniforme, et ce peu importe la croyance religieuse.

Parlons de nos mœurs à nous. Depuis l'arrivée des premiers Français en sol occidental, toute une histoire s'est forgée dans notre coin de pays. Il s'en sont passé des années, et plusieurs événements, autant glorieux que tragique, autant heureux que triste, ont affecté notre façon d'être. J'ose dire qu'il s'agit là de nos mœurs. Ces mœurs nous identifient, nous rend différent, nous rend unique. Parmi ces mœurs, il y a la religion catholique qui a grandement participé, à sa façon, dans l'agrandissement de la Nouvelle-France. Il y a aussi l'hiver, qui nous a rendu de fiers compétiteurs dans les sports sur glace. Il y a la rivalité entre Anglais et Français, qui nous déchire toujours aujourd'hui. Tout ça fait partie de nous. Donc lorsque j'entends qu'une personne ou qu'une association tente de faire retirer les crucifix des écoles ou des bâtiments publics, je suis très déçu des commentaires. Malgré tout le respect que je dois aux gens qui ont d'autres croyances, n'oubliez pas que ce sont des gens de religion catholique qui ont bâti cette province et ce pays. La croix que vous voyez, accrochée au fond d'une salle de classe, n'est pas simplement le signe d'une religion; elle est aussi l'association d'une série d'actes qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui. Au nom des mœurs, au nom de la très courte mémoire de notre peuple, ne retirons pas le peu de vestige qui restent de notre passé.

En terminant, j'aime ma province et mon pays pour son aptitude et sa flexibilité face à diverses situations. Nous pouvons émettre des commentaires et échanger des discussions sans se sentir menacé, comme dans certaines régions du monde. Par contre, je crois que lorsqu'on parle d'accommodements raisonnables, certains prennent un malin plaisir à étirer l'élastique de la tolérance. N'oubliez pas que notre province, notre pays, accueille des gens, et leur laisse la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de vivre. Ce même pays fournit de l'argent, un gîte, des soins de santé et une aide considérable afin de s'adapter à la région. Il ne faudrait pas en abuser, au risque de créer un climat de haine et de mécontentement envers les communautés visibles. Nous sommes flexibles envers les gens qui viennent vivre ici; ces gens devraient à leur tour être flexibles envers nous, comprendre et s'intégrer à notre façon de vivre.